



Neuilly Plaisance, le 15/10/2021

ANSM - Site de Saint Denis
Madame Christelle Ratignier Carbonneil
143/147, boulevard Anatole France
93285 SAINT-DENIS CEDEX
Courrier en AR

Madame,

En tant qu'association représentant les victimes de vaccins, nous vous avons fait parvenir 3 courriers qui sont à ce jour, restés sans réponse.

Nous voulons vous alerter sur une situation qui ne cesse de se dégrader. De nombreux témoignages de soignants ou de victimes révèlent une sous-notification manifeste des effets indésirables et nous signalent la difficulté d'enregistrer leurs déclarations: connexions saturées à certaines heures ? Plateforme techniquement difficile d'accès ? Problèmes au moment de la validation ? Utilisateurs peu habitués à manipuler l'informatique ? Nous conseillons donc aux victimes de faire leur déclaration auprès du centre de pharmacovigilance du CHU de leur région, conseil qui leur est souvent donné par leur médecin traitant mais ils reçoivent un dossier de 7 pages à remplir, ce qui leur pose de grandes difficultés. Quelle action l'ANSM mène-t-elle pour rendre cette procédure plus souple et surtout plus efficace ?

Nous constatons par ailleurs une augmentation très importante des effets indésirables chez les adolescents vaccinés. Citons quelques exemples : décès révélés par la presse locale de deux jeunes filles après vaccination, l'une dans les Bouches du Rhône, l'autre dans l'Hérault. Si l'une d'entre elles était atteinte d'une cardiopathie, la seconde était en parfaite santé, décédée apparemment d'une embolie pulmonaire. En Italie, dans la ville de Lecce, la presse locale a révélé qu'une jeune fille de 13 ans, Ariana, était morte peu de temps après l'injection.

En Nouvelle Aquitaine, un garçon de 14 ans a développé une myocardite dès le lendemain de l'injection. Depuis sa sortie de l'hôpital, il en a gardé des symptômes notables (fatigue intense, chutes...) qui perturbent sa vie quotidienne et risquent de laisser des séquelles. Un autre adolescent, âgé de 14 ans, a lui aussi développé une myocardite une semaine après l'injection et ressent depuis des céphalées quasi-permanentes. Pour ces deux cas, seul le médecin de famille a conseillé un rapport à la pharmacovigilance. Le praticien hospitalier du CHU et le médecin vaccinateur n'ont pas jugé que ce soit vraiment utile alors que cette démarche est obligatoire!

Notre médecin conseil a d'ailleurs effectué un travail complet sur ce sujet.¹

Nous souhaitons vivement qu'un listing des effets indésirables recensés soit à la disposition des parents de ces enfants que l'on conseille de vacciner. Si le bénéfice de ces vaccinations chez les adolescents existe, il

¹ <http://www.revahb.fr/Files/Other/Documents/2021-09-29-COVID-19-et-VACCINATION-DES-ENFANTS.pdf>



est normal que les parents soient informés des risques que l'on découvre peu à peu et que les laboratoires pharmaceutiques n'avaient pas recensé ou banalisé.

Des médecins témoignent de la présence de D-dimères et de taux élevés de CRP après vaccination chez des patients consultant pour une fatigue persistante. Quelle est la fréquence de ces anomalies biologiques et leurs incidences possibles qui ne sont pas signalées dans les rapports de l'ANSM ? La persistance des D-dimères à des taux anormalement élevés témoigne de la présence de micro-thromboses. Cela va nécessiter un suivi draconien de ces personnes pour leur éviter une pathologie embolique. Comptez-vous en informer les médecins généralistes ?

Le Dr Ryan Cole², anatomopathologiste américain, décrit dans son expérience une recrudescence notable de cancers de l'endomètre et de mélanomes. Il s'inquiète également de la recrudescence de maladies infectieuses (herpès, zona, colonisations de papillomavirus des frottis du col utérin). Il évoque comme explication l'apparition possible d'un déficit immunitaire de certains lymphocytes. Ce témoignage mérite d'être entendu et devrait faire l'objet d'une attention spécifique.

La survenue de formes sévères de Covid-19 chez des personnes venant d'être vaccinées (souvent après la 2ème dose) est un phénomène paradoxal, en lien avec un mécanisme de "facilitation" du fait de dysfonctionnements des anticorps acquis après la maladie et mal réactivés par le vaccin ultérieur. Est-il normal que cet effet secondaire post-vaccinal ne soit jamais signalé dans les rapports officiels ?

Du fait de tous ces risques et ces interrogations, le principe de précaution ne devrait-il pas être appliqué au plus tôt comme en Scandinavie où ces vaccins viennent d'être déconseillés au-dessous de l'âge de 30 ans³ ?

Nous souhaiterions enfin attirer votre attention sur la question des contre-indications des vaccins contre la Covid-19 puisque pratiquement aucune contre-indication à ces vaccins n'est listée hormis quelques situations très exceptionnelles ou la survenue d'un effet indésirable grave après la première injection. Pourquoi les personnes ayant déjà vécu une pathologie grave faisant partie de la liste des effets indésirables les plus fréquents de cette vaccination (thromboses, AVC, myocardites, paralysie faciale, Guillain-Barré, purpura thrombopénique...) doivent se faire vacciner malgré tout et risquer une rechute de leurs problèmes de santé antérieurs ?

De même, une publication de Khayat-Khoie⁴ a mis en évidence sept cas de personnes vaccinées (Pfizer ou Moderna) qui ont déclenché une rechute de leur sclérose en plaques ou une première poussée dans les trois semaines suivant l'injection. Nous avons d'ailleurs des adhérents qui ont très mal réagi à leurs vaccinations. Cette alarme ne devrait-elle pas rendre cette vaccination contre-indiquée en cas de SEP préexistante ? Ne faut-il pas alerter les associations de personnes atteintes par cette maladie auto-immune ?

² https://www.lifesitenews.com/news/idaho-doctor-reports-a-20-times-increase-of-cancer-in-vaccinated-patients/?fbclid=IwAR2BeeHPac9fCRP040rnMlp-GSg6YyCfw7mkDZAXkisD1MJJa1Z_SBNyJFeM

³ <https://www.capital.fr/entreprises-marches/covid-19-la-finlande-suspend-a-son-tour-le-vaccin-moderna-1416565>

⁴ <https://link.springer.com/article/10.1007/s00415-021-10780-7>



Un médecin légiste allemand⁵ a indiqué que les personnes qu'il autopsiait étaient bien décédées suite au vaccin. En France, non seulement il n'y a pas d'autopsie systématique, ou il faut plusieurs mois pour avoir les résultats, mais en plus c'est presque aux personnes de prouver que le vaccin est responsable. Ne serait-il pas nécessaire, de « renverser la charge de la preuve » et de demander aux laboratoires de prouver que leurs produits sont sûrs ? Le principe de précaution ne devrait-il pas s'appliquer dans le cas présent ?

Nous nous sommes rendus compte que les pathologies qui surviennent après la Covid 19 sont souvent identiques aux effets indésirables qui surviennent suite aux vaccins: zona et tout ce qui touche les virus de l'herpès ou au virus Epstein-Barr; thromboses, hémorragies etc ... Avez-vous enquêté à ce propos ?

Dernier point, pourquoi continuer à vacciner systématiquement les personnes qui ont déjà eu la maladie? En effet, toutes les études montrent aujourd'hui, que l'immunité naturelle est largement supérieure à l'immunité vaccinale.⁶ De plus, l'immunité vaccinale reste très limitée dans le temps, ce qui n'est pas le cas de l'immunité naturelle. En tant qu'agence gouvernementale donnant des indications au gouvernement, pouvez-vous leur déconseiller de demander une vaccination systématique aux personnes qui ont déjà eu la maladie ?

Où en sont les laboratoires avec le renouvellement de leur AMM conditionnelle pour les vaccins contre la Covid ?.

Nous attendons votre réponse avec confiance.
Veuillez agréer, l'expression de nos salutations distinguées

Dominique Le Houézec
Conseiller Médical

Catherine Gaches,
Présidente

Courrier rendu public sur notre site internet et sur les réseaux sociaux.

⁵ <https://freewestmedia.com/2021/09/22/lymphocyte-riot-pathologists-investigate-deaths-after-corona-vaccination/>

⁶ https://www.researchgate.net/publication/354985184_Covid-19_Immunit%C3%A9_naturelle_versus_immunit%C3%A9_vaccinale